**N°2 - JANVIER 2021** 

www.ville-boves.fr



## SOMMAIRE

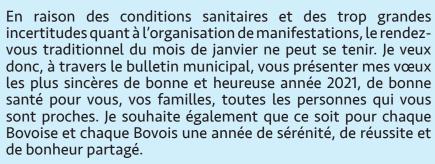
- Edito du maire
- Bilan 2020 et perspectives 2021
- **Evénements passés** 
  - Téléthon 2020
  - Sapins de Noël
  - Colis des aînés
  - Le père Noël à la mairie
  - Le père Noël à la crèche
- 4-5 Brèves du conseil
- Bien vivre à Boves
  - Restos du cœur
  - Sécurité routière
- Travaux réalisés
  - L'assainissement
  - Travaux à l'école
  - Le marais Saint Nicolas
  - Arrêts de bus
- Renseignements utiles
  - Soins et services à Boves

# DU MAIRF

Chères Bovoises et chers Bovois,

Ce début 2021 est bien différent des autres années. Habituellement, c'est un moment

où le maire de la commune peut présenter, de vive voix, ses vœux aux habitants réunis dans la salle Gervais Leprêtre.



Enfin, je souhaite qu'en 2021 chacune et chacun de nous puisse s'interroger sur les conséquences de ses actions : si je suis en désaccord avec mon voisin, puis-je le lui dire calmement ? Qu'est-ce que cela va m'apporter ? Qu'est-ce que cela va lui apporter? Qui sera grandi dans cette situation? N'avons-nous pas à chercher à vivre en paix, à considérer que nous avons la chance d'être vivants?

Je finirai sur un signe d'espoir en ce mois de janvier. Les gestes barrières doivent constamment être respectés même si la vaccination a commencé dans notre pays. Cette campagne, qui nous concerne tous, ira en s'intensifiant dans les semaines à venir. Alors, sur la base de cette bonne nouvelle, gardons à l'esprit qu'un temps meilleur advient toujours!

Très bonne année à toutes et tous!

Avec mes sentiments dévoués.

Votre Maire Maryse Vandepitte

MAIRIE de BOVES - Rue Victor Hugo - 80440 BOVES Tél.: 03 22 35 37 37 - Courriel: mairie.boves@laposte.net - Site internet: www.ville-boves.fr Horaires : lundi 9 h à 11 h 30 et 15 h à 19 h - mardi, jeudi et vendredi 9 h à 11 h 30 et 15 h à 17 h mercredi 9h à 11 h 30

Directrice de Publication : Maryse Vandepitte - Contact : Stéphanie Hamiez - hamiez.boves@gmail.com Crédits photos : mairie de Boves et Club photos de l'Avre Bovoise



Création, impression : ICM MEDIAS - Centre Oasis, Dury - 1 allée de la Pépinière - 8000 Amiens - 09 67 28 17 33 - pao@icmmedia.fr

# ILAN 2020 ET PERSPECTIVES 2021

Dans le cadre de la présentation des vœux, l'usage veut également que les actions réalisées au cours de l'année précédente soient rappelées et que celles à venir soient évoquées, en voici quelques extraits.

En 2020, et depuis l'installation du conseil municipal début juillet, nous avons poursuivi les travaux initialement programmés et avons enclenché les projets prévus lors de la campagne électorale.

De ce fait, les travaux de rénovation de l'église doivent démarrer au premier trimestre ; le processus de démolition de la salle des fêtes va débuter avant la fin janvier. Par ailleurs, la crise sanitaire a eu pour conséguence des dépenses supplémentaires par rapport à 2019 : ce sont au moins 17 600 € qui ont été consacrés à la lutte contre la Covid-19 via l'achat de produits d'entretien, de matériel, de masques pour adultes et enfants. Un surcoût dû à la réorganisation des services au centre de loisirs, toujours en lien avec la crise sanitaire, a aussi dû être supporté avec une moyenne de 112 € par jour d'école.

Comme nous l'avions promis, nous avons revu le coût de la cantine pour les enfants de Boves scolarisés à Cagny, en le ramenant à 2 € au lieu de 4,42 €.

L'un de nos engagements concerne aussi la sécurité des biens et des personnes. Un interphone a été installé à l'école primaire. La zone 30, rue Victor Hugo, a fait l'objet d'une matérialisation complémentaire. Le second policier municipal recruté prendra ses fonctions le 1er avril. Les arrêts de bus rue des Déportés Résistants ont été réaménagés par Amiens Métropole.

En 2021, plusieurs grands chantiers verront le jour : le démarrage de la construction de la salle polyvalente, la réfection de la route de Gentelles avec Amiens Métropole et le conseil départemental, l'aménagement du terrain à côté de la mairie. En outre, nous avons engagé avec la métropole une réflexion sur la création **d'une bibliothèque** à Boves et sur les travaux de voirie à prévoir sur la période 2022-2026.

La préservation et valorisation du patrimoine naturel, avec les **associations de chasse à la hutte et de pêche**, a commencé par le biais de l'actualisation des conventions de mise à disposition à titre gratuit. Le partenariat avec ces dernières et toutes celles intéressées, par exemple les **jardins familiaux**, se poursuivra. De même, nous encouragerons les manifestations des associations bovoises et conduirons une réflexion afin de créer un partenariat avec les acteurs économiques du territoire. Par ailleurs, notre volonté d'avoir une politique d'action sociale à destination de tous les publics continuera.

En définitive, il n'est pas possible de répertorier dans ce « Boves Actus » la totalité des actions ou travaux à envisager ; d'autres viennent immanquablement se greffer à la programmation annuelle. Les prochains bulletins vous informeront de cette actualité à chaque fois que possible.

Avant de clôturer cette intervention, je veux saisir l'opportunité d'adresser mes remerciements à toutes les associations et à toutes les personnes qui œuvrent chaque jour pour le bien commun et à l'ensemble du personnel communal pour le travail accompli.

Que cette année 2021 soit un signe de renouveau pour toutes et tous!



## ÉVÉNEMENTS PASSÉS



#### Téléthon 2020

Malgré la crise sanitaire, l'année 2020 a été une bonne année pour cette campagne au profit du Téléthon.

Madame Dominique Dulin a remis à L'AFM un chèque de

**36 855,15€** soit 1 440€ de plus qu'en 2019.

**Un chiffre impressionnant :** plus de 17000 pots de confiture ont été préparés. Des demandes sont arrivées des quatre coins de la France. Cela a demandé une logistique d'expédition exceptionnelle.

À Boves, c'est depuis son domicile que Madame Dulin a proposé en vente à emporter des pots de confiture, des jacinthes et des corbeilles à offrir. La boulangerie Robiquet a également assuré un dépôtvente pour les confitures.

À noter également la participation très active du restaurant bovois O'Coin qui a proposé des repas à emporter tels que couscous, pizza et burger. Une partie des bénéfices a été reversée à l'association. Le succès fut tel (130 parts de couscous) qu'il renouvellera régulièrement cette opération au cours de l'année. Dès le mois de février, ce couscous sera à nouveau proposé à la vente à emporter.

Les clubs de basket et de foot de Boves ont assuré

des livraisons à domicile. Bel élan de solidarité de toutes ces forces vives!



## Sapins de Noël

**Ce 5 décembre** 2020, à l'école maternelle Les Capucines, des membres de l'association des parents d'élèves de l'école ont assuré la distribution des sapins aux familles qui les avaient réservés.

Ainsi 32 arbres de Noël ont fait le bonheur des petits et des grands. Il ne restait qu'à les décorer!



## Le père Noël à la mairie

La distribution des jouets s'est déroulée le **samedi 12 décembre** à la mairie. Le CCAS avait envoyé sa liste pour 106 enfants de moins de 3 ans au père Noël. Il est venu pour offrir les cadeaux à la plus grande joie des petits et



des grands.

Également à cette occasion, une carte cadeau naissance d'un montant de 50€ a été offerte aux 30 familles des enfants nés en 2020.

## Colis des aînés

**Samedi 19 décembre,** des élus du conseil municipal se sont rendus au domicile des aînés pour leur offrir leur colis gourmand.

Ainsi, 520 colis ont été distribués aux Bovoises et Bovois de plus de 70 ans.

Madame le Maire a tenu à offrir personnellement ce cadeau aux nonagénaires de notre commune. Ces moments d'échange furent très appréciés et très conviviaux.



## Le père Noël à la crèche

**Jeudi 17 décembre,** Claire Andrieu, directrice de la crèche « Aux Petits Pieds





du Marais » a accueilli le père Noël. Sa hotte était remplie de livres et de chocolats qu'il a distribué à chaque enfant.

La féérie de Noël était bien au rendez-vous!

## CONSEIL MUNICIPAL

## BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2020** 

1 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 19 novembre 020

#### 2- COMMUNICATIONS DU MAIRE

"Quatre conseillers sont nommés « veilleurs de la boîte à lire » : Mesdames Barbara CORRENT JACOB, Frédérique PETIT-BALLAGER, Nathalie SEMEDO DA VEIGA et Monsieur Thibault DE BLANGIE.

J'ai participé à une réunion avec l'ASA des canaux de Boves, l'ASA de la Noye 2, l'AMEVA, la DREAL, la DDTM et Amiens Métropole, rue des Ecluses, là où des berges ont été remodelées après les inondations de 2001 et où des travaux complémentaires sont à prévoir.

J'ai assisté à plusieurs réunions à Amiens Métropole :

- Réunion avec les maires qui ont une activité économique sur leur territoire,
- Réunion sur la mise en place en 2021 du pacte de gouvernance avec l'ensemble des maires du secteur Est et le Vice-Président en charge des finances,
- Assemblée du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) de l'ensemble des communes d'Amiens Métropole, avec Madame la Préfète, Monsieur le procureur de la République, la police nationale et la gendarmerie. Sur Boves, les faits majeurs pouvant être constatés sont le cambriolage de l'Estaminet et l'incendie d'une maison inhabitée. Une baisse des faits de délinquance a été constatée à hauteur de 10 % par rapport à la même période en 2019.

Un cahier est disponible à l'accueil de la mairie pour recueillir les nuisances olfactives, sonores ou visuelles sur la commune. Une information a été faite sur le site internet de la commune.

"J'ai reçu en mairie un document avec photos signalant un mauvais entretien du boulevard des Soupirs. La personne qui a conçu le courrier n'a pas signé son œuvre. Pourquoi dénoncer une situation et ne pas en assumer la rédaction ? Aurait-elle manqué d'encre à l'impression du document ? Ce qui me navre également dans le cas de figure présent, c'est le non-respect par cette personne du travail accompli chaque jour par les services techniques. Je rappelle que le responsable des services techniques doit organiser chaque jour le travail de l'équipe en tenant compte de la superficie de la commune, des aléas climatiques, des contraintes médicales de certains agents et des absences pour congés. Je sais que ce responsable de service essaie de gérer le mieux possible l'organisation des travaux sur la commune. J'ai toute confiance en lui mais ai-je confiance en la personne qui n'assume pas ses propos? Je finirai sur une note positive : l'entretien du boulevard des Soupirs est prévu pour bientôt.

Enfin, lors du précédent conseil, j'avais indiqué l'envoi d'un courrier au Crédit Agricole à propos de la suppression du distributeur automatique de billets situé à côté de la mairie avec copie à Madame la Députée. Cette dernière a envoyé un courrier au Crédit Agricole avec copie en mairie. J'ai reçu aujourd'hui un courrier du Crédit Agricole indiquant que mes remarques quant à l'accessibilité de !'Estaminet mobilisent leur attention. Je ne veux pas en rester là. Je propose la mise en place d'une pétition qui sera disponible à l'accueil de la mairie."

#### 3 - DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION

Approbation et signature des devis avec :

- UGAP pour l'achat d'un véhicule type Renault Duster, pour un montant de 19 249,38 euros HT, équipements de police municipale inclus.
- Renault Occasion pour l'achat d'un véhicule type Kangoo, pour un montant de 12 086,09 euros HT.

#### 4 - POINTS ABORDÉS DANS LES COMMISSIONS COMMUNALES ET LES ASSEMBLÉES EXTRACOMMUNALES

Monsieur Patrick BUDIN informe qu'une commission vie associative et culturelle s'est tenue le 29 septembre 2020 afin de faire connaître à ses membres les nouveaux outils mis en place pour les associations, faire un bilan de la Bov'estivale organisée en 2019 et présenter le calendrier des manifestations à venir.

Madame Marylène BRARE présente les projets étudiés lors des séances de la commission communication. Cette commission a travaillé sur trois projets: le nouveau bulletin municipal, la mise en place de panneaux d'affichage dans la commune et le développement d'une application numérique.

Monsieur Thibault DE BLANGIE présente les travaux de la commission cadre de vie et développement durable. La commission a pour mission de travailler sur différentes thématiques. Ce sont le développement du compostage individuel et collectif, la mise en place d'un budget participatif pour les habitants de Boves dans le domaine de l'environnement, l'aménagement des aires de jeux, l'installation de nouveaux bancs et poubelles sur la commune, l'adaptation de l'éclairage public, l'amélioration de la signalétique et du stationnement aux abords du Marais Saint-Nicolas et le balisage d'un sentier pédestre communal.

Madame Martine TRIQUET présente les statistiques du service urbanisme, pour l'année 2020.

Madame Françoise MOLLIENS présente le compte

## CONSEIL MUNICIPAL

rendu de la séance du conseil d'administration du CCAS, disponible sur le site de la commune. Elle informe que la commission des affaires sociales se réunira en début d'année prochaine.

Monsieur Flavian THUILLIER présente le syndicat intercommunal « fédération départementale d'énergie de la Somme » dont il a été désigné membre, au conseil municipal.

Madame Barbara CORRENT présente les points abordés lors des assemblées générales du SISA.

#### 5 - CONVENTION D'ACCUEIL D'UN COLLABORATEUR OCCASIONNEL - BÉNÉVOLAT

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention d'accueil type prévoyant les modalités d'intervention des bénévoles au sein de la commune et autorise Madame le Maire à signer cette dernière lors de l'intervention d'un collaborateur occasionnel.

#### 6 - RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS SUJÉTIONS EXPERTISE ENGAGEMENT PROFESSIONNEL - FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE

Suite à la parution des décrets pour la filière médicosociale et pour une harmonisation du régime indemnitaire applicable aux agents communaux, il est nécessaire de mettre en place le RIFSEEP pour le personnel de la crèche. Ce régime indemnitaire est composé de deux parties : une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) et un complément indemnitaire (CI).

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, le conseil municipal, à l'unanimité, institue la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire pour la filière médico-sociale.

## 7 - CONTRAT RELATIF À LA GESTION DE LA FOURRIÈRE ANIMALE

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer le contrat relatif à la gestion de la fourrière animale avec la SACPA.

## 8 - PROJET URBAIN PARTENARIAL - RUE DES COCCINELLES

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention de projet urbain partenarial (PUP) avec la SCI Lotimmo, autorise Madame le Maire à la signer et adopte l'exonération du paiement de la taxe d'aménagement pendant un délai de 10 ans pour les constructions édifiées dans le périmètre du PUP.

#### 9 - PROJET URBAIN PARTENARIAL - 10 RUE VICTOR HUGO - SCCV BOVES VICTOR HUGO

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention de projet urbain partenarial (PUP) avec la SCCV Boves Victor Hugo, autorise Madame le Maire à la signer et adopte l'exonération du paiement de la taxe d'aménagement pendant un délai de 5 ans pour les constructions édifiées dans le périmètre du PUP.

## 10 - AVIS SUR L'ADHÉSION DE LA COMMUNE DE LONGUEAU À LA FDE 80

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable sur l'adhésion de la commune de Longueau à la FDE80.

# 11 - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE GRACIEUX DE TERRAINS COMMUNAUX, DANS LE BUT DE PRATIQUER LA CHASSE À LA HUTTE - ASSOCIATION CYNÉGÉTIQUE DES MARAIS DE BOVES-VALLÉE D'AVRE

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition.

#### 12 - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE GRATUIT DE TERRAINS COMMUNAUX, DANS LE BUT DE PRATIQUER LA PÊCHE - ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE « LA ROCHE DORÉE »

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition.

# Le compte rendu de la séance du conseil municipal est à votre disposition à l'accueil de la mairie et téléchargeable sur le site internet.

## **EXPRESSION DE LA MINORITÉ**

2020 a été si particulière et dure pour nombre de Bovois que l'équipe des conseillers municipaux des Reflets de Boves ne peut que vous souhaiter une année 2021 pleine de bonheur retrouvé et de solidarité maintenue.

Le dernier Boves Actus nous a présenté le projet de la salle polyvalente. Si le lieu de la salle a été adopté lors du mandat précédent, les choix de la construction sont ceux de l'équipe municipale en place. Il est dit aux bovois « cette salle doit être la vôtre ». Il aurait donc été utile de les consulter en amont pour s'assurer que les choix correspondent bien à leurs attentes.

Car depuis juin, à l'exception d'une présentation sans possibilité d'amendement au conseil municipal de septembre, aucun habitant n'a vu ce projet, alors que les travaux doivent démarrer. Dommage, car c'est un investissement communal qu'il faudra utiliser comme tel sur plusieurs décennies. Concernant les aménagements autour de la salle (parkings, espaces verts, jeux, arrêts de bus...), nous appelons à une réelle concertation avec les riverains et les habitants et à un débat final en conseil municipal. Il est encore temps. Les conseillers des Reflets de Boves sont prêts à y contribuer.

# BIEN VIVRE À BOVES

## **RESTOS DU COEUR**

**Le CCAS vous informe** que les Restos du cœur de Boves ont besoin de denrées alimentaires non périssables, de produits de soin et nourriture pour bébé, du matériel de puériculture, des vêtements chauds (adultes, enfants, bébés) en bon état. Vos dons peuvent être déposés le mardi de 9h30 à 12h, le mercredi de 8h à 12h et le jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h au local des Restos

du Cœur, rue Eugène Després. La demande d'inscription s'effectue le jeudi aux horaires indiqués ci-dessus.

**SOYONS SOLIDAIRES, MERCI.** 

#### SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

"En 2021, sur la route, la sécurité routière vous souhaite de ne jamais oublier ce qui compte vraiment."



Au centre bourg, la rue Victor Hugo comprend une zone 30.

Extrait du code de la route - article R 110-2 : cette zone est affectée à la circulation de tous les usagers et la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h.

L'entrée et la sortie de cette zone 30 est marquée par un panneau de signalisation et par un aménagement de ralentissement. **Prudence!** Le piéton peut traverser où il veut, il n'y a pas de passage protégé.

Pour votre sécurité et celle des usagers, **ralentissez!** 

**Soyez encore plus vigilants** aux heures d'entrée et de sortie des écoles.

Des contrôles de vitesse y sont effectués régulièrement.





## ON L'A TOUS VÉCU!

## Trottoir mais pas crottoir!

Se promener seul ou en famille, sur les trottoirs, les espaces verts est très agréable.

Mais cela devient beaucoup moins sympathique quand il faut éviter les cadeaux des chiens.

Se retrouver à slalomer entre deux crottes de chiens sur le trottoir, en essayant d'éviter à tout prix de

marcher dedans, ou faire rouler la poussette devient vite une épreuve!

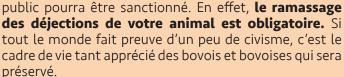
Car même si avec le pied gauche, ça porte-bonheur, faut se l'avouer, cela reste un mythe!

Avoir les chaussures souillées par des déjections canines est très énervant.

#### Je ne ramasse pas, je paie!

Et oui, les crottes de chien délaissées sont passibles d'une amende de **68 euros**! Sachez également que tout propriétaire de chien surpris laissant la

déjection de son animal sur l'espace



Merci d'avance!





## TRAVAUX RÉALISÉS

TRAVAUX ASSAINISSEMENT

Des travaux de réhabilitation du réseau des eaux usées ont été réalisés en

fin d'année rue Victor Hugo, rue des Écluses, rue du Général Leclerc et route de Corbie.

Ces canalisations ont été lavées en haute pression. Une gaine y a été déroulée et gonflée à forte pression. Elle s'est polymérisée (transformée en résine) en se fixant aux parois de la canalisation existante afin d'assurer une nouvelle étanchéité. Des robots télécommandés ont assuré les découpes au niveau des regards et dérivations ainsi que les opérations de contrôle.

Ces travaux ont été réalisés sans tranchée sur les routes et les trottoirs.



### TRAVAUX À L'ÉCOLE

La situation actuelle accentue l'utilité de l'action de la commune aux côtés de l'école. La municipalité œuvre pour que l'école dispose de tous les moyens nécessaires pour remplir pleinement sa mission en toute sérénité.

Un interphone a été installé à la grille de l'école élémentaire "Les Deux Vallées" pour faciliter les conditions de travail et améliorer le niveau de sécurité.



## LE MARAIS SAINT NICOLAS

Des travaux d'entretien du marais Saint-Nicolas (inscrit dans le périmètre du site Natura 2000 "Tourbières et marais de l'Avre") ont été effectués cet automne par l'association



spécialisée dans les chantiers d'insertion "Somme Nature Solidarité".

Les travaux ont consisté en la fauche de végétation herbacée humide. Ce débroussaillage de grande ampleur permet de maintenir les habitats naturels remarquables pour la faune et la flore propres à cette zone classée.

1,5 ha de végétation a ainsi été fauché dans trois zones distinctes : au bord de l'étang dit "Resentera" (situé entre les jardins ouvriers et l'Avre), au pied du belvédère situé sur la RD 935, et au bord de l'étang Pont Prussien (face à la hutte des chasseurs de gibiers d'eau).

Ces travaux, d'un montant de 32 000 €, ont été intégralement financés par l'Union européenne et l'Etat.

Pour porter ce projet, la commune bénéficie de l'assistance technique du Syndicat Mixte d'Aménagement et valorisation du bassin versant de la

Somme (AMEVA).



Une dernière phase de travaux aura lieu à l'automne 2021 sur des secteurs complémentaires du marais.

## **ARRÊTS DE BUS**

Les arrêts de bus rue des Déportés Résistants sont maintenant fixes. Ils sont aux normes accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Ils permettent





un accès plus facile aux usagers.

Le financement des travaux a été pris en charge par Amiens Métropole.

La démolition de la salle des fêtes débute le 21 janvier 2021.

# TÉLÉPHONES UTILES

URGENCES Police	17	PSYCHOLOGUE CLINICIENNE	
SAMU	15	Anaïs BERTIN	06 79 61 57 42
Pompiers	18	13 boulevard des Soupirs	
Toutes urgences	112	PODOLOGUE / PÉDICURE	
Centre antipoison	08 00 59 59 59	Océane POUILLAUDE	07 67 90 58 82
Police municipale	06 86 37 10 83	25 ter rue Victor Hugo	
ADMINISTRATION		ORTHOPHONISTES	
Mairie	03 22 35 37 37	Marion DEVILLERS	03 22 33 02 82
Mairie (urgence)	06 35 22 68 93	13 boulevard des Soupirs	03 22 33 02 02
le soir à partir de 18h et le week-end 24		Clotilde ROGGEMAN CHEVALIER	03 22 33 02 82
Le relais d'assistants maternels (RAM)	07 87 49 23 94	13 boulevard des Soupirs	
Ecole maternelle Ecole primaire	03 22 09 32 87 03 22 35 25 63	ANGIOLOGUE	
Le Palais des Enfants (centre de loisirs)		Docteur Fabienne BOUCQUEZ	03 22 92 04 78
La crèche Aux Petits Pieds du Marais	09 61 32 74 79	5 rue des Indes Noires	03 22 92 04 78
MÉDICAL / DADAMÉDICAL			ana
MÉDICAL / PARAMÉDICAL		SOPHROLOGUE / RÉFLEXOLOG	
MÉDECINS		Isabelle DARRAS 95 rue Victor Hugo	06 25 53 05 33
Docteurs BOURAYA et GIBOULET SCM	03 22 09 62 16		
6 ruelle Ambroise Minot  Docteur Agathe DE BROCA MONTIGN	Y 03 22 09 30 45	AIDE À LA PERSONNE	
11 rue des Déportés Résistants		Soins Service	03 22 70 79 79
<b>Docteur Charline DUPONT</b> 11 rue des Déportés Résistants	03 22 09 30 45	Aide à la personne AGAF 80	03 22 45 46 50
Docteur Jean-Pierre GOURDIN	03 22 09 35 35	112 Bis Rue Victor Hugo	
25 Ter Rue Victor Hugo		PALPI 80 (soins palliatifs)	03 22 48 03 87
Docteur Dominique SAILLY-GENTIT 6 ruelle Ambroise Minot	03 22 09 30 28	11 chemin du Stade	
Docteur Anne-Sophie SENLIS	03 22 35 11 22	VÉTÉRINAIRE	
51 rue Victor Hugo		<b>Docteur Amandine CARTON</b>	03 22 09 33 00
SOS MÉDECINS	02 22 52 00 00	8 place de l'Amiral Courbet	
(prise de RDV sur cabinet Amiens) AMIENS	03 22 52 00 00	AMBULANCES	
CHIRURGIENS DENTISTES		Boves Ambulance	03 22 09 22 62
Docteur Mathieu AUNOBLE	03 22 09 32 25	89 rue des Déportés Résistants	03 22 09 22 02
2 rue de la Galetière	03 22 09 32 23	Taxi/VSL	06 74 58 02 12
Docteur Stéphane BOUCHE	03 22 09 39 69		0071300212
23 Bis rue Victor Hugo		PHARMACIES	
INFIRMIERS		Pharmacie DE L'EGLISE	03 22 09 37 09
Gaël DROUART	06 66 50 68 50	135 rue Victor Hugo	
11 rue des Déportés Résistants	0675740006	Pharmacie TANQUEREL-DENIS	03 22 09 20 58
Céline HUMBERT  2 place de l'Amiral Courbet	06 75 71 20 36	9 rue des Déportés Résistants	22.27
Alexandra LUCAS	06 75 71 20 36	Pharmacie de garde	32 37
2 place de l'Amiral Courbet		COVID 19 0 800 130 00	00 (appel gratuit)
Ingrid MAURICE	06 66 50 68 50	2 3 12 12 gratuit)	
11 rue des Déportés Résistants  Maria ROISIN	06 75 71 20 36	SERVICES	
2 place de l'Amiral Courbet	00 /3 /1 20 30	Maison Départementale de la Solidarite	é
SAGE FEMME		et de l'Insertion (Services sociaux)	03 60 03 48 50
Aurélie SOUCHE	06 20 84 84 15	Enfance maltraitée	119
13 boulevard des Soupirs	00 20 04 04 13	Violences Femmes	39 19
KINÉSITHÉRAPEUTES / OSTÉOPATHE			
Cabinet de kinésithérapeutes	03 22 09 31 01	DIVERS	
MAIL : FIODANII	05 22 05 51 01	Pure su de noste	ára nan curtavá)

06 86 61 54 08

Bureau de poste

2 bis rue Joseph Mancel

36 31 (numéro non surtaxé)

**Mélanie FIORANI** 

91 rue Victor Hugo